

# Echos des gorilles de Lésio-Louna-Léfini

---

Revue trimestrielle



Numéro 3 : septembre- octobre- novembre 2006

**Projet Lésio-Louna (PLL)**



## Table des Matières

❖	<i>Editorial</i>	1
❖	<i>Evènements marquants</i>	2
	Baby-boom dans le groupe de Djéké !!!!	2
	Transfert des trois femelles juvéniles	2
❖	<i>Les orphelins</i>	4
	Trafic de grands singes en plein centre ville	5
❖	<i>La protection des Réserves de Lésio-Louna et sud-ouest Léfini</i>	6
	La problématique liée aux activités de charbonnage à l'intérieur de la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna.	6
	Efforts récompensés de la lutte anti-braconnage	7
	Probable augmentation de la présence animale au sud-ouest de la Léfini	9
❖	<i>Etudes menées à la réserve</i>	9
	Résultats de l'étude socio-économique menée aux pourtours de la Réserve de Lésio-Louna.	9
	Visite de chercheurs botaniques afin d'évaluer les possibilités de réaliser une thèse aux alentours d'Iboubikro	10
❖	<i>Activités de sensibilisation</i>	10
❖	<i>Travaux d'aménagement de la réserve et matériel.</i>	11
	L'aménagement de l'île à Abio	11
	Entretien de la piste reliant le village de Mâh à la base vie Iboubikro	11
❖	<i>Rencontre avec les visiteurs</i>	11
	Visite du Sous-Préfet du District de Ngabé	11
	Visite du directeur des projets africains de la Fondation John Aspinall	12
	Visite des représentants de la Fondation John Aspinall pour le PPG Gabon	12
	Touristes	12
❖	<i>Du côté des travailleurs</i>	12
❖	<i>Du côté de la coordination</i>	13
	Projet Plateaux Bateke - Réunion de concertation entre les différents acteurs impliqués ans le processus de création de l'aire protégée transfrontalière Congo-Gabon.	13



## ❖ Editorial

Le Gabon et le Congo réunissent à eux seuls 80 % des gorilles (*Gorilla spp.*) et la plupart des chimpanzés communs (*Pan troglodytes*). Cependant, un déclin alarmant des populations de grands singes a été signalé ces dernières années dans ces deux pays malgré le pourcentage élevé de forêts encore intactes que l'on y retrouve. Ce constat équivaut également pour les autres grands singes tel le bonobo (*Pan paniscus*) en RDC et l'orang-outan (*Pongo spp.*) du Sud-Est asiatique.

La reconnaissance de la situation critique des grands singes et de leur rôle dans la régénération de la forêt, combinée à la prise de conscience internationale de la perte inestimable que constituerait la disparition de nos plus proches parents et des secrets qu'ils recèlent (notamment d'un point de vue médical, phylogénétique ou écologique en tant que disséminateur de graines) a conduit au lancement de plusieurs initiatives d'envergure. Parmi celles-ci, le *Great Ape Survival Project* (GRASP) et le Groupe de spécialiste des primates de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature/Commission de Sauvegarde des Espèces (UICN/CSE) constituent sans doute les plus remarquables. La volonté politique pour la conservation des forêts du Bassin du Congo est forte comme l'attestent notamment la création de nombreux parcs nationaux, la mise en place d'une Commission en charge des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) ou encore la multiplication des efforts développés par les ONG internationales.

Toutefois, les informations relatives au déclin continu des grands singes et à l'augmentation des pressions anthropiques qu'ils endurent montrent l'insuffisance des efforts consentis et la nécessité de multiplier les actions concertées et adaptées au contexte local. A ce titre, l'atelier de Brazzaville de mai 2005 ainsi que la première réunion intergouvernementale sur les grands singes et le premier conseil de réunion du GRASP, tenus en septembre 2005 à Kinshasa, ont permis de cibler les actions prioritaires en matière de protection des grands singes en Afrique centrale. En adoptant la Déclaration de Kinshasa lors de ce dernier événement, les 76 représentants (parmi lesquels 16 Etats de l'aire de répartition, 6 pays donateurs, 25 ONG, 2 secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement et 2 organisations intergouvernementales) ont affirmé pour la première fois leur volonté de préserver les grands singes. Le respect et la concrétisation des engagements pris nécessitent maintenant la collaboration de l'ensemble des partenaires et l'utilisation rationnelle et efficace des fonds disponibles.



Téké, premier bébé né en avril 2004 de parents orphelins réintroduits au sud/ouest Léfini.

Vu son expérience de terrain et sa « longévité », le Projet Lésio-Louna apporte sa contribution à la protection des grands singes depuis près de 20 ans et cherche toujours à augmenter ses résultats et à développer de nouvelles activités malgré l'absence de partenaires effectifs. Un des grands objectifs du projet sera donc de collaborer avec les nombreux bailleurs et ONG prêts à s'impliquer dans la conservation des grands singes et la gestion des Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna et Réserve de Faune de la Léfini.



## ❖ Evènements marquants

### **Baby-boom dans le groupe de Djéké !!!!**



Koto et son petit gorillon.

Alors que la première naissance d'un gorille né de gorilles réintroduits datait du 13 avril 2004 et avait eu lieu au niveau du groupe de Makoua évoluant au Confluent, le groupe de Djéke ne semblait pas se décider à fonder une famille. Cependant, quelques doutes planaient parmi les écogardes depuis quelques mois quant au ventre plus proéminent de la femelle Koto.

Quelle ne fut pas la surprise pour les écogardes d'observer au cours de leur suivi journalier du 21 septembre Massabi (+/- 9 ans) tenant un nouveau né dans ses bras !!! Cela fut tellement surprenant que les premières réactions furent de penser que ce bébé était celui de Koto qui l'aurait délaissé. Or, seul l'allaitement de sa réelle mère pouvait maintenir ce bébé en vie. En outre, le 29 septembre, tous les derniers doutes furent dissipés: un second nouveau né était observé dans les bras de Koto (+/- 12 ans). Le vieux dicton « Jamais deux sans trois » s'est confirmé et le 24 octobre Tchivou (+/- 8 ans 1/2) a aussi été retrouvée avec son propre bébé dans les bras !!!

Depuis les débuts du projet, les gorilles ont toujours été imprévisibles....Et pour ce baby-boom, Mpoumbou (+/- 10 ans) a posé la cerise sur le gâteau en donnant naissance au quatrième bébé ! Ce dernier bébé a été découvert grâce aux yeux attentifs de l'administratrice Christelle Chamberlan le 16 novembre 2006.

La grande question aujourd'hui est de savoir qui est le père de tous ces bébés. Certains écogardes pensent que c'est le mâle Bangha, déplacé sur l'île depuis juillet 2006 car ce gorille avait réussi à isoler plusieurs femelles du groupe de Djéke il y a 8 ou 9 mois. Mais Djéke pourrait aussi très bien être le père de tous ces bambins. Seul un test génétique permettra de résoudre cette énigme.

Après quelques jours de réflexion, les écogardes se sont accordés sur le nom du premier de ces quatre nouveaux gorillons : celui de Massabi de sexe mâle a été appelé « Likamuisi », ce qui signifie « surprise » en lingala. Les noms des autres bébés restent à définir.

Ces naissances successives prouvent encore une fois le succès de la réintroduction des gorilles du Projet Lésio-Louna et ces évènements constituent une nouvelle étape primordiale pour le maintien d'une population de gorilles auto-subsistante au sud-ouest de la Léfini. Tous les participants à ce programme de réintroduction depuis son commencement doivent être fiers de leur travail !

### **Transfert des trois femelles juvéniles**

Les trois femelles juvéniles qui évoluaient depuis plusieurs années dans la forêt aux alentours d'Iboubikro ont été transférées le 15 octobre au sud-ouest Léfini à proximité du site d'Abio où elles devaient progressivement intégrer le groupe de Djéke constitué de 4 mâles et de 5 femelles. Les trois juvéniles, à savoir Hélène ( +/- 6 ans), Matoko ( +/- 7,5 ans) et Likendze ( +/- 7,5 ans), peuvent évidemment remercier leurs nurses Albertine, Catherine et Edith ainsi que les écogardes Ghislain et Nkodia qui leur ont ouvert la porte de la forêt et les ont suivi pendant leur longue phase de réhabilitation.



Les femelles juvéniles ont d'abord été anesthésiées par le vétérinaire anglais David Hayman afin d'être placées dans chacune des 3 cages prévues pour le transfert. Une fois placées dans ces cages, les juvéniles ont été réveillés par injection d'un anti-antidote de l'anesthésiant avant d'être transportées par véhicules au site d'Abio. Ensuite, par pirogue, elles ont été transférées à 25 minutes du site d'Abio de l'autre côté de la rivière Louna. Afin de favoriser leur adaptation à ce nouvel environnement, leurs nurses Catherine et Edith ainsi que leurs gardiens Nkodia et Ghislain sont restés auprès d'elles jusqu'à la fin de cette journée très spéciale.

Ce retour de gorilles orphelins à une vie en totale liberté constitue un événement remarquable dans le monde de la conservation qui se devait d'être filmé puis diffusé tant au niveau national qu'au niveau international. Ainsi, l'équipe de TV Congo menée par le journaliste écologiste Bonne Année Emmanuel Matoumona et du cameraman Anatole Mafoula, est venue filmer cet événement marquant. Le projet a également eu l'honneur d'accueillir une équipe anglaise de caméramans professionnels qui diffusera cette nouvelle étape du Projet Lésio-Louna au niveau international.

#### Les gorilles sont imprévisibles....

Le plan de réintégrer ces trois juvéniles dans le groupe de Djéké où Hélène aurait certainement reconnu ses anciens compagnons (voir encadré page suivante: Hélène et le groupe de Djéké), n'a pu fonctionner suite à l'arrivée inattendue quelques jours plus tard de Makoua, mâle dominant du groupe évoluant à plusieurs kilomètres plus au nord aux alentours du site du Confluent. A croire que Makoua est doté d'un don surnaturel lui ayant permis de sentir la présence de trois nouvelles femelles dans la région !!! Ainsi, deux semaines après le relâcher des juvéniles, celles-ci étaient observées avec Makoua qui a abandonné pendant plusieurs jours ses 3 femelles Djembo, Lengui et Bougou ainsi que le petit Téké âgé de 2 ans et demi. Heureusement grâce au travail ardu des écogardes, les trois juvéniles ont rejoint le petit harem de Makoua, maintenant élargi à six femelles, ce qui a évité la confrontation entre Makoua et le groupe Djéké et protégé les quatre nouveaux bébés d'un danger éventuel.



*Les trois femelles juvéniles quelques semaines avant le transfert .*

*Matoko et Likendze à gauche, sont arrivées au projet en octobre 2002 à l'âge de 3 ans et demi. Elles ont été confisquées ensemble à Brazzaville par les agents du MEFÉ avec le soutien logistique de l'équipe du PLL : Monsieur Tony et le Lieutenant Jean-Pierre MBoumba se souviendront toute leur vie de cette mission ayant réussi à déjouer le plan des trafiquants désireux de vendre ces deux gorilles femelles!*

*Hélène, à droite de la photo, est arrivée au projet en juin 2001 à l'âge de 7 mois après avoir été récupérée à Pointe-Noire chez un expatrié.*





*La femelle juvénile Koto du groupe de Djeke portant Hélène sur son dos comme son propre enfant.*

### ***Hélène et le groupe de Djéké :***

*Puisque Hélène était la seule gorillon si jeune et qu'un nouveau groupe ne pouvait donc être constitué, le projet avait tenté de l'intégrer au groupe plus âgé de Djéké en 2001. Malgré l'affection apportée par les femelles juvéniles, la petite Hélène n'a pas été acceptée par le groupe, sans doute parce qu'elle le ralentissait.*

*Ainsi, Hélène a été ramené à Iboubikro en 2002 et avec l'arrivée de Matoko, Likendze, et du petit Kouati (petit mâle décédé en 2005), ils ont reconstitué un nouveau groupe.*



*La nurse Catherine avec Hélène parmi le groupe de Djeke*

### **❖ Les orphelins**

Le 10 septembre au matin, le petit chimpanzé Motani évoluant à « Iboubikro » depuis le 17 mars 2006, a été retrouvé sans vie sur le plancher de la nursery. Malgré une autopsie réalisée par le docteur Ken Cameron de la WCS, la mort du chimpanzé n'a pu être déterminée : l'état de ses poumons semblait indiquer une pneumonie alors que l'hématome trouvé sur l'un des côtés du coup suggérait que la mort était la conséquence d'un étranglement avec l'une des cordes d'un des deux hamacs présents dans la cage des petits. L'ensemble du projet et en particulier les nurses du PLL ont été très affectées par la mort de ce petit chimpanzé qui donnait de la bonne humeur au sein du groupe à chacune de ses taquineries et pitreries.

Le 23 septembre, un chimpanzé orphelin de 2 ans a été confisqué par les agents du MEFÉ avec l'aide de trois membres du PLL : Paul Mbongo, Jean-Paul Ipouli et Paco Yoka appuyés par des agents de la police. Cet orphelin a été emmené au parc zoologique pour ensuite être transféré au sanctuaire de Tchimpounga le 5 octobre (voir article « trafic de grands singes en plein centre ville » ci-dessous).

Toujours en ce qui concerne les chimpanzés, le 8 octobre, un second chimpanzé mâle de 2 ans a été déposé au parc zoologique de Brazzaville par un agent des forces publiques l'ayant confisqué dans un village du département de la Sangha. Le 18 novembre, il était transféré à Tchimpounga.

Enfin, un troisième chimpanzé femelle âgé d'approximativement un an et demi a été déposé au Parc zoologique durant la fin du mois de novembre.



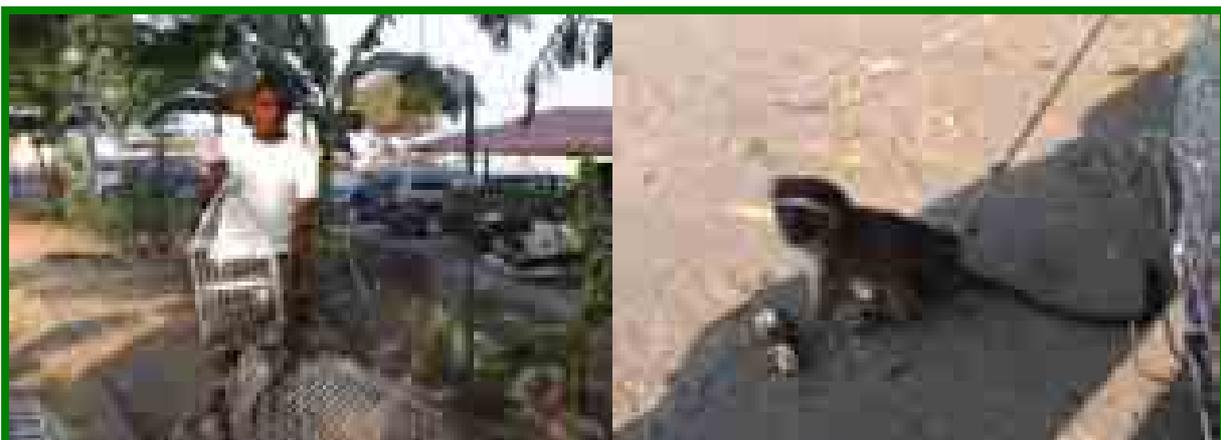
## Trafic de grands singes en plein centre ville

Le 14 septembre, une expatriée ayant repéré des trafiquants de chimpanzé opérant en ville (en face du restaurant Mami-Wata) a pu contacter le PLL grâce aux affiches de sensibilisation posées à Brazzaville. Le coordinateur s'est ainsi rapproché du trafiquant qui a donné très facilement son identité, expliqué l'importance de son trafic (5 à 6 gorilles en 5 ans et davantage de chimpanzés et de singes à longues queues dont certains en provenance de RDC ainsi que de nombreux oiseaux et poissons), le lieu où le chimpanzé était enfermé (Etablissements Louise Trading), le prix de vente (250.000 Fcfa) et l'identité de l'acheteur éventuel (le propriétaire d'un hôtel bien connu).

Après avoir été informée de la situation par le PLL, la Direction Départementale de l'Economie Forestière de Brazzaville, accompagnée des travailleurs du PLL, a confisqué le chimpanzé et arrêté un des trafiquants en flagrant délit. Malheureusement, le trafiquant a été libéré deux jours plus tard malgré la grave infraction commise suite au non respect des loi nationales et internationales protégeant les espèces menacées d'extinction et régulant le trafic international des espèces animales!

Suite à cet évènement, plusieurs projets et organisations ont été contactés afin d'obtenir leurs conseils avisés. L'organisation LAGA (*LAst Great Ape*, qui signifie *le dernier grand singe*) qui travaille étroitement avec le Ministère des Eaux et Forêts au Cameroun nous a particulièrement appuyé dans notre démarche. Cette organisation est spécialisée dans le suivi des procédures judiciaires propres au trafic de grands singes et autres primates africains menacés de disparition mais également sur le trafic de l'ivoire et autres produits d'origine animale commercialisés illégalement. Le GRASP (*Great Apes Survival Project*, qui signifie *le Projet pour la Survie des Grands singes*) a également apporté son appui et ses conseils en tant qu'alliance stratégique entre les agences des Nations Unies, les Gouvernements, les ONGs, les Fondations et le secteur privé. Finalement, nous remercions la CMS (*Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals*, qui signifie *la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*) qui a également répondu favorablement à notre demande d'aide.

Le cas du trafiquant du Mami-Wata a donc fait le tour du monde et nous souhaitons vivement que nos efforts permettront que la procédure judiciaire soit suivie et serve d'exemple à d'autres trafiquants. Nous espérons également que cela sensibilisera le trafiquant sur les conséquences de son commerce et l'importance des grands singes et de la législation en faveur de la protection des espèces animales.



*A gauche, le trafiquant opérant devant le restaurant Mami-Wata en plein centre de Brazzaville.*

*A droite, un petit singe à longue queue en provenance de RDC.*



## ❖ La protection des Réserves de Lésio-Louna et sud-ouest Léfini

### La problématique liée aux activités de charbonnage à l'intérieur de la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna.

Au début du mois de septembre, une équipe de surveillance basée à Abio et patrouillant sur les escarpements au-dessus de Ngondoro en début de soirée, est tombée nez à nez avec un villageois de Kiani occupé à tronçonner des arbres pour la production de charbon. Celui-ci s'est approché d'eux en les menaçant avec sa tronçonneuse en marche, les insultant et leur prétendant qu'il était en droit de travailler sur sa terre dans son propre pays.

D'autre part, au début du mois d'octobre, plusieurs écogardes sont partis visiter les alentours des villages de Nkiele et de Ngoulayo afin de vérifier la situation du charbonnage. Ils ont remarqué que la plupart des fours étaient toujours en activité et qu'il n'y avait aucun signe de suspension d'activité malgré l'expiration du délai délivré par le Directeur Départemental de l'Economie Forestière du Pool (DDEF Pool).

Mais ce trimestre a été marqué par plusieurs rencontres décisives concernant la résolution des problèmes de charbonnage sévissant dans les zones forestières en périphérie et à l'intérieur de la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna. Ainsi, le conservateur en chef du PLL Florent Ikoli et le coordinateur du PLL Luc Mathot, ont eu l'occasion de discuter à plusieurs reprises de cette problématique avec le Sous-Préfet du district de Ngabé ainsi qu'avec le Directeur Départemental de l'Economie Forestière du Pool (DDEF Pool), le Directeur Général de l'Economie Forestière (DGEF) et le Directeur de la Faune et des Aires Protégées (DFAP). Ces discussions ont permis d'installer un dialogue constructif avec les hauts dirigeants et les villageois concernés par la production de charbonnage. Afin de marquer la volonté politique de la région à préserver les îlots forestiers ancestraux si importants au développement durable par la population locale, plusieurs actions positives ont été menées. Ainsi, les villageois du village de Ngoulayo se sont vu refuser pour la première fois un délai de coupe de trois mois. D'autre part, pour sensibiliser ce village très touché par cette problématique de coupe illégale de bois, le Sous-Préfet de Ngabé et le DDEF Pool ont décidé de commémorer la journée nationale de l'arbre à Ngoulayo. Pour cette occasion célébrée à Ngoulayo le 11 novembre, près de 250 eucalyptus ont été plantés sur 1/2 hectare, une bonne opportunité d'augmenter la sensibilité des populations locales sur l'importance de la forêt et la possibilité de planter, gérer et exploiter une forêt communautaire privée. La 20<sup>ème</sup> édition de la journée nationale de l'arbre dans la sous-préfecture de Ngabé célébrée au village Ngoulayo sous le patronage de Monsieur le Sous-Préfet, a connu une adhésion massive de la population qui a promis d'assurer le relais pour l'extension de cette vitrine en une forêt communautaire. Nous espérons vivement que cela se réalise.



*Allocution du Directeur Départemental de l'Economie Forestière du Pool en présence du sous-préfet de Ngabé.*





*Plantation symbolique d'un eucalyptus par le DDEF Pool.*

Cependant, malgré plusieurs résultats encourageants observés suite aux démarches des responsables régionaux, des problèmes subsistent aux pourtours de la réserve. En effet, mi-novembre, les écogardes ont noté l'abandon de certains fours à Ngoulayo mais certains sujets continuent à monter de nouveaux fours et à détruire la forêt environnante. Le projet sera donc contraint d'utiliser des moyens plus draconiens pour évacuer ces fautifs qui se déjouent des autorités compétentes : agents du MEFE et du Projet Lésio-Louna mais également comité de village. En effet, une lettre avait déjà été reçue par la coordination du projet le 20 août de la part du Comité de village d'Onwé qui réclamait l'arrêt de la destruction de la forêt.

### **Efforts récompensés de la lutte anti-braconnage**

Au mois de septembre, l'équipe de surveillance basée à Iboubikro a détruit plusieurs campements alors que celle d'Abio a détruit un camp de chasseurs/pêcheurs autour de Etsotso, sur le flanc gauche de la rivière entre les camps d'Abio et du Confluent.



*Les écogardes Guy, Paco, Patrice et Blaise ainsi que le militaire Christian après la confiscation de deux calibres 12.*

Le 2 septembre, l'équipe du Confluent a également confisqué une pirogue de villageois opérant dans la zone du « Bois de fer », fréquentée régulièrement par le groupe de gorilles de Makoua. Les deux délinquants ont regagné Mbouambé à pied et ont été identifiés. Ils ont logiquement perdu le droit de passage dans la Réserve de Faune de la Léfini pour aller pêcher dans la zone banale plus en amont.

Le 7 septembre, suite à la demande de la coordination, la police de Mbouambé a arrêté deux délinquants qui avaient été surpris entrain de chasser dans la réserve et avaient menacé les agents du projet avec un calibre 12. Ces délinquants ont été enfermés à la station de police puis transféré à la prison de Brazzaville. Leurs

collègues ont tenté de fuir mais leur identité ayant été reconnue, ils pourront être convoqués. Nous remercions le commissaire de Mbouambé pour son aide dans la punition de ces délits.

Fin octobre, une équipe de surveillance envoyée en bivouac vers Mampayaka, Ngaka et le lac Bleu, ont découvert plusieurs animaux fraîchement tués : un potamochoère (*Potamochoerus porcus*) et deux singes de Brazza (*Cercopithecus neglectus*). Convaincus que le braconnier reviendrait vite, ils se sont cachés en embuscade. Malheureusement, ce dernier ayant repéré les traces de bottes des écogardes, a rebroussé chemin sous les yeux des écogardes qui ont alors tiré une sommation pour le dissuader de s'enfuir. Non désireux d'obtempérer, il a fui mais les écogardes ont pu identifier ce villageois en provenance du village de Mâh et déjà bien connu du projet pour ses activités de braconnage et les



menaces qu'il a proférées à plusieurs agents du projet. Les procédures pour son interpellation ont été enclenchées.

La fin du mois de novembre a permis plusieurs confiscations. La première a eu lieu le 19 novembre par une équipe composée de Nicaïse Ngoulou et Jude Kiba : trois cercopithèques de Brazza et un céphalophe à bande dorsale noire (*Cephalophus dorsalis*). Les deux auteurs de ce carnage ont fui en laissant également deux machettes et une cartouchière de 16 cartouches. Durant la même mission, un campement utilisé par près d'une dizaine de chasseurs a également été localisé.

La deuxième a été réalisée par une équipe mixte composée du Conservateur-adjoint Roland Missilou, des deux écogardes Arclet Akomone et Patrice Mpene, du militaire Martial Moukouri et de trois villageois d'Ingolo dont la connaissance du terrain a permis de localiser 64 pièges. Précisons que ces câbles avaient été abandonnés par des braconniers d'Ingah originaires de RDC suite à une mission précédente. Malheureusement, les dépouilles de deux potamochères, deux céphalophes à bande dorsale noire et un pangolin géant (*Smutsia gigantea*) ont été retrouvées dans ces pièges ! Ceci met en évidence le non respect manifeste de ces braconniers pour la faune d'un point de vue écologique mais également socio-économique. En effet, en laissant autant de pièges malgré leur départ de la zone, ils entament un potentiel faunique qui permettrait d'apporter une source de protéines aux populations qui chassent légalement en dehors de la Réserve, les animaux ne connaissant pas de frontière.

La troisième confiscation de la fin du mois de novembre est une tronçonneuse qui a été saisie courageusement par Auguste Ngollo, Barnabé Etoulo, Arclet Akomone, Patrice Mpene et le sergent chef Fouthé. Cette confiscation confirme l'engagement du Projet pour la protection des forêts et doit servir d'exemple aux charbonniers et maraîchers qui demandent encore des délais d'évacuation malgré les 4 délais accordés depuis 2005 et non respectés par les coupeurs illicites.



*Les écogardes Auguste, Barnabé et Patrice présentant la tronçonneuse confisquée*



## **Probable augmentation de la présence animale au sud-ouest de la Léfini**



*Coucher de soleil au site d'Abio où un hippopotame célibataire dénommé « Abio » répond presque quotidiennement aux appels répétés « Abio, Abio, Abio, Abio !!! » des écogardes du PLL*

Plusieurs observations remarquables effectuées ces derniers temps semblent indiquer une augmentation de la présence animale dans la réserve. Malheureusement, étant donné le démarrage trop récent (moins d'une année) du programme de monitoring actuellement géré par le conservateur adjoint, Mr. Roland Missilou. L'augmentation de la présence animale ne peut donc être prouvée car les observations de ce semestre ne peuvent être comparées avec des données des

années antérieures. Malgré tout, les observations sont pleines d'espoir comme le montrent ces exemples: découverte de traces de léopards (*Panthera pardus*) au sud-ouest Léfini par les deux équipes de surveillance; observations visuelles de nombreux céphalophes de grimm (*Sylvicapra grimmia*), chacals (*Canis adustus*), hippopotames (*Hippopotamus amphibius*), guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), situngas (*Tragelaphus spekei*), de deux hippopotames accompagnés de leur petit à proximité de l'île d'Abio et même d'un troupeau de 15 buffles (*Syncerus caffer nanus*) pour la première fois depuis le début des activités du PLL.

### **❖ Etudes menées à la réserve**

#### **Résultats de l'étude socio-économique menée aux pourtours de la Réserve de Lésio-Louna.**

L'étude socio-économique constitue le préalable à toute tentative de développement local et permet de mieux comprendre et donc gérer les relations avec les populations locales.

Le recensement démographique autour de la RNGLL a confirmé et précisé l'importance et la jeunesse de la population, avec comme conséquence une pression anthropique considérable amplifiée par la proximité de Brazzaville. 13657 individus ont été recensés autour de la Réserve. On constate que seulement 20% de la population de plus de 20 ans sont natifs du village où ils résident, même si 8% des « immigrés » proviennent de villages riverains de la RNGLL. Plus d'un tiers de la population riveraine de la Réserve est originaire de Brazzaville. La grande proportion d'allochtones rend plus délicate et aléatoire la participation des populations à la gestion durable des ressources naturelles. En effet, les allochtones respectent plus difficilement les limites de la Réserve à travers les règlements étatiques, tout comme les règles de gestion traditionnelle, d'ailleurs peu présentes dans la plupart des villages et particulièrement le long de la route bitumée.

D'après nos enquêtes, 80% de la population pratiquent l'agriculture comme activité principale, ce qui confirme la grande dépendance des populations par rapport au milieu naturel, même si les cueilleurs, pêcheurs et chasseurs seraient peu nombreux. Ces résultats doivent évidemment être considérés avec discernement sachant que les villageois dissimulent généralement leurs activités dans la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna et encore davantage dans le sud-ouest de la Réserve de Faune de la Léfini. Cette dernière ne permet en effet aucun droit d'usage alors que la pêche, la cueillette et la récolte de bois mort sont permises dans la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna. La cueillette constitue la principale activité secondaire devant l'agriculture, le commerce, la pêche et la chasse. L'élevage est très marginal et est principalement destiné aux cérémonies et réceptions particulières. La fourniture de protéines animales dépend donc principalement de la chasse, de la pêche et surtout des produits carnés et du poisson transportés depuis Brazzaville. Le poisson est largement la source de protéine animale la plus courante dans l'ensemble des villages enquêtés



puisque'il est présent dans 63% des repas, d'après une étude datant de 1998. Grâce à la proximité de Brazzaville et à cause de la faible abondance du gibier, la population ne semble donc pas très dépendante de la viande de chasse, à l'inverse de la situation qui l'emporte dans la plupart des zones rurales d'Afrique centrale.

La démographie importante et croissante ainsi que la proportion élevée d'allochtones nécessiteraient le travail d'un sociologue expérimenté et habitué à la zone et au contexte afin de développer des associations de développement villageois représentatives et organisées. L'appui de donateurs et partenaires extérieurs serait à cet effet indispensable et des opportunités semblent se concrétiser pour l'obtention d'un financement.

### **Visite de chercheurs botaniques afin d'évaluer les possibilités de réaliser une thèse aux alentours d'Iboubikro**

Du 26 septembre au 1er octobre, le professeur Fidèle Mialoundama, les étudiants Alain Bazoungoula et Suspense Ifo, de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville ainsi que le professeur Daniel Epron, de l'Université Henri Poincaré de Nancy (France) sont venus à Iboubikro afin d'évaluer les possibilités de réaliser une thèse à la Réserve Naturelle de Lésio-Louna. Les thèmes de recherche concernaient la plante *Gnetum africanum* et la production de carbone d'une forêt naturelle. L'étudiant Suspense Ifo, intéressé par le second sujet a eu l'autorisation pour pouvoir utiliser la réserve et les infrastructures du projet comme site officiel pour ses recherches de terrain. Son travail de terrain a ainsi pu démarrer. Nous espérons que ce projet qui doit étudier les apports de carbone au sol dans la forêt de la réserve Lésio-Louna et l'influence de la composition floristique permettra de mieux connaître le cycle biologique du carbone et de déterminer l'évolution de l'équilibre entre la savane et la forêt. Ce dernier point nous intéresse particulièrement ainsi que les impacts négatifs des feux sur la biodiversité et la richesse du sol.

### **❖ Activités de sensibilisation**

La Fondation John Aspinall a financé en novembre 2006 une formation menée par Isaac Moussa, responsable de l'ONG « Alliance Nationale pour la Nature » (ANN), afin d'accroître les connaissances des membres de l'APPC sur l'éducation relative à l'environnement. Les thèmes abordés étaient les suivants : Introduction à l'éducation relative à l'environnement ; Méthode d'élaboration d'un plan d'action et d'un programme d'activités éducatives attrayantes pour les enfants ; Méthodologie pour l'exécution d'un programme d'activités autour d'un site quelconque (aire protégée, école) ; Rôle de l'évaluation des activités éducatives; Présentation et gestion d'un club nature.

Suite à cette formation, Marielle Puit, responsable sensibilisation du PLL, a travaillé avec l'APPC durant plusieurs jours afin de développer différents thèmes et activités à présenter aux enfants. Ces séances de formation permettront à l'APPC d'améliorer ses capacités d'animation.

Enfin, fin novembre 2006, une seconde campagne d'affichage a été réalisée à Brazzaville par le PPG avec l'aide de l'APPC. Une quarantaine d'affiches sur lesquelles on pouvait lire le slogan « il est interdit de tuer, manger, vendre, acheter ou posséder un gorille, un chimpanzé ou un bonobo car ce sont des espèce protégées en voie de disparition » ont été posées dans divers endroits à travers la ville, dont la plupart étaient des lieux régulièrement fréquentés par la communauté d'expatriés de Brazzaville tels les restaurants, hôtels, ambassades, magasins, compagnies aériennes et fluviales.



## ❖ Travaux d'aménagement de la réserve et matériel.

### L'aménagement de l'île à Abio



A Abio, 4 travailleurs locaux ont continué la construction d'une digue traditionnelle sur le pourtour ouest de l'île d'Abio destinée à accueillir les gorilles mâles solitaires. Elle consiste en rotins soutenus par des piquets et des raphias taillés. Cette digue doit réduire la largeur de la rivière et augmenter le courant afin d'accroître sa profondeur pourtours d'une zone de 2 hectares semi marécageux qui pourraient se

transformer en zone de terre ferme. Le directeur de la JAF-Afrique, Amos Courage, a été très impressionné par ce formidable travail entrepris sur initiative du chef de site d'Abio, Nicaise.

### Entretien de la piste reliant le village de Mâh à la base vie Iboubikro

4 villageois du village de Mâh ont commencé à réparer la vieille piste reliant Mâh à la base vie Iboubikro.

### Financement d'un nouveau véhicule par le Fondation John Aspinall

Une nouvelle Land Cruiser simple cabine a été achetée par la Fondation John Aspinall pour le Projet Lésio-Louna. Arrivée par Cargo à Pointe-Noire au mois d'octobre, cette voiture a été amenée à la Réserve par le chauffeur Jean Bafinga accompagné du militaire Moukouri. Ce nouveau véhicule restera basé à la base-vie Iboubikro et assurera la plupart des trajets aux pourtours de la Réserve.

## ❖ Rencontre avec les visiteurs

### Visite du Sous-Préfet du District de Ngabé



*Le Sous-Préfet et sa femme prenant l'apéritif en compagnie du conservateur en chef, du conservateur adjoint et de l'administratrice du PLL.*

Le 17 septembre, la coordination du Projet Lésio-Louna a eu l'honneur d'accueillir pour la première fois le sous-préfet du district de Ngabé dans le cadre de sa tournée à travers le district à la rencontre des communautés locales. Le Sous-Préfet était accompagné de sa femme et de ses collaborateurs. La délégation était escortée par plusieurs membres du comité du village de Mâh, totalisant 12 personnes.

A son arrivée, Monsieur le Sous-Préfet a tout d'abord exprimé son soutien au projet et son souhait de collaborer avec la coordination.

Ayant reçu certaines plaintes et requêtes de la part des villageois concernant le Projet Lésio-Louna, il les a transmises à la coordination qui s'est ensuite exprimée sur ces sujets.



Du côté de la coordination, le conservateur en chef Monsieur Ikoli et son adjoint Monsieur Missilou ont évoqué la problématique actuellement rencontrée par le projet suite aux activités illégales de coupe de bois menées dans la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna. Le Sous-Préfet a promis de s'adresser à la population locale sur ce sujet et de faire tout son possible pour enrayer ces activités illégales.

Suite à ces échanges entre le Sous-Préfet et la coordination, la délégation est partie à la rencontre des quatre gorilles mâles en cage, la vue de ces gorilles ayant fortement impressionné le Sous-Préfet. Cette journée riche en échange d'informations s'est finalement conclue par un apéritif et un repas dans une très bonne ambiance.

### **Visite du directeur des projets africains de la Fondation John Aspinall**

Le directeur des projets africains de la Fondation John Aspinall, Amos Courage, est venu au Congo du 14 au 18 octobre, accompagné de 3 membres de sa famille. Venu par 4X4 à la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna depuis le site du Projet Protection des Gorilles au Gabon, le directeur est venu assister au transfert des 3 femelles juvéniles. Cette occasion lui a permis de découvrir les nouveaux nés de Massabi et de Koto du groupe de Djeke, femelles qu'il a recueillies toutes jeunes lorsqu'il était coordinateur du Projet Lésio-Louna de 1996 à 2000.

### **Visite des représentants de la Fondation John Aspinall pour le PPG Gabon**

Du 22 au 27 octobre, la coordinatrice Liz Pearson et le responsable anti-braconnage Paul Aczel du PPG Gabon sont venus visiter la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna après avoir quitté l'atelier de Djambala.

Pour Liz Pearson qui a déjà travaillé pour le PLL à l'époque de l'Unité de Protection des Gorilles au parc zoologique de Brazzaville, la rencontre de gorilles en liberté dont elle s'était occupée alors qu'ils étaient encore bébés a été une formidable expérience.



*Liz Pearson à Mpassa dans le Parc National des Plateaux Bateke où 28 gorilles sont aujourd'hui réintroduits.*

### **Touristes**

31 touristes ont séjourné à la Réserve entre septembre et novembre, passant généralement une nuit à la base-vie avant d'effectuer la visite d'Abio pour observer Bangha et éventuellement le groupe Djéké.

#### **❖ Du côté des travailleurs**

La coordination exprime ses condoléances à l'écogarde Barnabé Etouolo suite au décès de son père.



## ❖ Du côté de la coordination

### Projet Plateaux Bateke - Réunion de concertation entre les différents acteurs impliqués ans le processus de création de l'aire protégée transfrontalière Congo-Gabon.



*Les participants de l'atelier, dont le Préfet du Département des Plateaux et plusieurs Sous-Préfets congolais et gabonais.*

Du 19 au 22 octobre, un atelier concernant la création d'un nouveau parc national transfrontalier entre le Gabon et le Congo s'est tenu à Djambala, dans le département des Plateaux. L'objectif majeur de cet atelier, organisé par la WCS, était de présenter ce projet aux préfets et sous-préfets en charge de la région. Liz Pearson et Paul Aczel représentaient le PPG Gabon tandis que Luc Mathot et Florent Ikoli représentaient le Projet Lésio-Louna.

Paul Telfer, le directeur du Projet *Plateaux Batéke* pour le compte du WCS, a présenté Le bassin du Congo, les activités menées dans le cadre du Landscape (Paysage) Plateaux Batéké, le Programme Régional d'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE) et la Wildlife Conservation Society (WCS Congo et Gabon). Noé Mabiala, Directeur Homologue du Projet Plateaux Batéké Congo, a expliqué le contexte général et les objectifs de l'atelier. René Bazin Assaly, Conservateur du Parc national des Plateaux Batéké du Gabon a axé son intervention sur la genèse et les activités menées dans le parc. Rodrigue Diahouakou a présenté plusieurs résultats d'inventaires faunistiques conduits dans les plateaux Batékés.

Pour les PPG, Liz Pearson et Paul Aczel ont parlé de la pression de chasse exercée dans le Parc National des Plateaux Batéké alors que Monsieur Ikoli a exposé les activités du Projet Lésio-Louna, ses difficultés et ses résultats. L'atelier proprement dit a alors pu Plusieurs sous-préfets du Gabon et du Congo ainsi que plusieurs invités importants (Préfet des Plateaux, DDEF-Plateaux, représentants du préfet, policiers, douaniers) semblaient très intéressés et encouragés par la création de ce nouveau parc.

Les travaux en atelier ont alors pu débuté par la réalisation d'une matrice qui devrait permettre aux participants d'identifier les actions et les acteurs impliqués dans la résolution de ces problématiques. Le deuxième point de l'atelier a été consacré à l'examen d'un avant projet de protocole d'accord relatif à la création de la Binationale des Plateaux Batékés.

